

R. Meynet, L. POUZET, N. FAROUKI, A. SINNO, *Rhétorique sémitique. Textes de la Bible et de la Tradition musulmane*, Patrimoines. Religions du Livre, Les Éditions du Cerf, Paris 1998, p. 174-177.

TEXTE 10

Muslim, Ṣaḥīḥ.

1. COMPOSITION (voir la planche, page suivante)

Deux parties, chacune construite en parallèle (1-8 et 14-25), encadrent une partie centrale de construction concentrique (9-13).

1.1 LA PREMIÈRE PARTIE (1-8)

Ses deux morceaux (1-4 et 5-8) se répondent presque termes à termes ; le second économise les premiers mots d'introduction, (« il y avait parmi ceux qui ont vécu avant vous un homme »), mais pour la suite la reprise est totale, avec cependant le passage de « quatre-vingt-dix-neuf » à « cent » (chacun des deux chiffres étant répété ; 1 et 3, 5 et 7) et les oppositions « moine » – « homme de savoir » (2 et 6) et « non » – « oui » (4 et 8).

1.2 LA DERNIÈRE PARTIE (14-23)

Ses deux morceaux commencent (14 et 20) par le même verbe « venir à » et opposent « l'ange de la mort » et « un ange sous forme humaine », puis le conflit (15) et l'appel à un juge pour résoudre le conflit (21 ; le sujet est pronominalisé la deuxième fois). La suite du premier morceau (16-19) oppose l'avis contraire (17 et 19) des deux catégories d'anges (16 et 18). La suite du deuxième morceau (22-25) fait se succéder l'ordre de l'ange à forme humaine (22-23) et son exécution (24-25) qui reprend dans le même ordre « mesurez » – « ils mesurèrent », « il sera le plus proche » – « il était plus proche », avec passage de l'impératif et du futur au passé. Le texte se termine sur le mot de « miséricorde ».

1.3 LA PARTIE CENTRALE (9-13)

Deux impératifs, « pars » et « ne reviens pas » (10 et 12) s'opposent par le sens et par la négation, ce qui en fait en quelque sorte un ordre identique, le deuxième précisant et complétant cependant le premier. Chacun de ces verbes est suivi d'une expansion introduite par « vers » et qui oppose les deux « pays » ; les seconds membres qui commencent par « car » définissent chacun des deux pays : l'un est déprécié comme « mauvais » et s'oppose à celui où « les gens adorent Dieu ».

Entre ces deux segments et donc au cœur de la partie et de tout le passage, le segment unimembre « Adore Dieu avec eux » (11) : c'est un impératif comme le début des deux segments qui l'encadrent ; il reprend les mots de la fin du segment précédent.

Restent deux segments en position symétrique, aux extrémités (9 et 13). Ils n'ont aucun lexique commun et leur structure syntaxique est très différente, interrogative avec un seul verbe dans le premier cas, affirmative avec deux verbes coordonnés dans le deuxième cas. Étant donné la composition de l'ensemble du texte — d'une part la fermeté sans équivoque des limites qui individualisent la première partie (1-8) et la dernière (14-25), et d'autre part la composition indiscutable de ce qui les sépare (10-12) — leur position symétrique doit faire poser l'hypothèse qu'ils ont quelque chose en commun. L'image de ce personnage imaginaire qui «pourrait s'interposer» entre cet homme («lui») qui habite le «pays du mal» et «le repentir» qu'il pourra atteindre en rejoignant le «pays où les gens adorent Dieu» fait qu'on pourrait comprendre : «Qui est-ce qui lui barrerait le chemin du repentir». Ainsi serait explicité le lien sémantique avec la phrase symétrique (13) : personne ne l'empêchant d'atteindre le repentir, il se met en route.

+ Il y avait parmi ceux qui ont vécu avant vous un homme	qui avait TUÉ	<i>quatre-vingt-dix-neuf</i>	personnes.	1
:: Il cherche (l'homme) le plus savant du pays;	on lui indiqua	un moine.		2
.. IL LUI DIT	qu'il avait TUÉ	<i>quatre-vingt-dix-neuf</i>	personnes ;	3
= <i>pouvait-il se repentir ?</i>	Il lui dit que	<i>NON.</i>		4

+ (Alors) il le TUA	et cela fit	<i>cent.</i>		5
:: Il chercha (l'homme) le plus savant du pays;	on lui indiqua	un homme de savoir.		6
.. IL LUI DIT	qu'il avait TUÉ	<i>cent</i>	personnes ;	7
= <i>pouvait-il se repentir ?</i>	Il lui dit que	<i>OUI.</i>		8

* Qui est-ce qui (pouvait) s'interposer entre lui et le repentir ?				9
. Pars	VERS tel et tel	PAYS	CAR il y a là-bas des gens qui adorent Dieu.	10
ADORE DIEU AVEC EUX.				11
. Ne reviens pas	VERS ton	PAYS	CAR c'est là un pays mauvais.	12
* Il partit et avait accompli la moitié du chemin.				13

+ Vint à lui	l'ange de la mort			14
- et se disputaient à son sujet	<i>les anges de la miséricorde et ceux du châtement.</i>			15
. Les anges de la	miséricorde	DISAIENT :		16
- « Il est venu, repentant, allant vers Dieu de tout cœur. »				17
. Les anges du	châtement	DISAIENT:		18
- « Il n'a jamais rien fait de bien. »				19

+ Vint à eux	un ange sous forme humaine			20
- et ils le firent (juge)	<i>entre eux.</i>			21
. Il dit : « MESUREZ	la distance qui (le sépare) des deux pays ;			22
- celui dont il sera le plus proche	il sera pour lui. »			23
. Ils	MESURÈRENT et ils trouvèrent			24
- qu'il était plus proche du pays qu'il voulait (atteindre);	alors le prirent les anges de la miséricorde.			25

2. INTERTEXTE

Bien qu'il ne soit pas directement question de conversion à l'Islam dans ce *hadīth*, il sera cependant utile de citer le *hadīth* suivant (*Ṣaḥīḥ* de Al-Bukhārī; 2, 31) parce qu'il montre combien la façon de voir et de mesurer de Dieu est différente de celle des hommes : sa miséricorde lui fait accorder plus de prix aux bonnes actions qu'aux péchés.

Abou-Sa'īd-El-Khodry a entendu l'Envoyé de Dieu dire : tout homme qui embrasse l'islamisme et devient bon musulman, Dieu lui pardonnera toutes ses fautes passées. Pour les actions qui suivront, le compte en sera ainsi réglé : chaque bonne oeuvre sera affectée d'un coefficient allant de dix à sept cents. La mauvaise action ne sera comptée que pour sa valeur propre et il se peut même que Dieu la laisse complètement de côté (Traduction Houdas-Marçais, Leroux, Paris, 1903, I, p. 24).

3. INTERPRÉTATION

3.1 LA CONDAMNATION À MORT DU MOINE

Un homme qui a donné la mort, et tant de fois (1), pourrait-il échapper au châtement (4)? La voie du repentir ne lui est-elle pas fermée à tout jamais? Comme l'Ange de la mort qui vient comme pour interrompre définitivement son chemin de repentance (14), le moine condamne le meurtrier à rester prisonnier de son mal : il n'est point d'issue pour lui (4). Mais le meurtre dans lequel le moine pensait devoir le laisser enfermé, l'atteint lui-même aussitôt (5). Il a voulu le condamner à rester toujours un meurtrier, le jugement est exécuté sur l'heure. En condamnant l'autre, le moine se condamne lui-même à mort.

3.2 LE VÉRITABLE SAVOIR

C'est que le moine, réputé savant (2), est dépourvu du véritable savoir (6). Il ignore que Dieu veut le repentir du pécheur et ne désire pas sa condamnation. Il ne connaît que la façon humaine de juger, il ne sait rien du jugement de Dieu. Comme les Anges du châtement, il ne considère qu'un côté des choses : pour lui aussi, l'homme « n'a jamais fait rien de bien » (19). Il ne voit pas que déjà « le coeur » du meurtrier s'est ouvert au repentir et qu'il est prêt à aller vers Dieu (17). La façon divine de juger, celle que voient les Anges de la miséricorde (16), lui reste voilée. Il ne connaît pas les voies de Dieu. Au contraire, l'homme qui possède le vrai savoir (6), la science de la religion de Dieu, est comme un Ange sous forme humaine (20), qui sait que la mesure de la miséricorde divine est différente de celle des hommes, qui sait que, quand bien même elle n'aurait pas encore eu l'occasion de passer à l'acte, l'intention fait pencher la balance du côté de la miséricorde (22-23).

3.3 L'ADORATION DE DIEU

Quand il va consulter l'homme de savoir (6), le meurtrier est partagé entre la pensée obsédante de ses victimes et son désir du repentir. Son interlocuteur lui donne un ordre

double : il doit d'une part quitter son pays pour n'y plus revenir (10.12), il doit d'autre part adorer Dieu (11). Il est appelé à quitter le mal pour se consacrer au seul bien, l'adoration de Dieu. Le véritable repentir suppose que la foi en la miséricorde divine l'emporte chez l'homme sur la conscience de son péché. Ayant choisi cette voie (13), pouvait-il ne pas être accueilli par les Anges de Sa miséricorde (25) ?

© Les Éditions du Cerf

18 janvier 2006